



Colayrac - Saint Cirq

La lettre du Maire

N°24 mai 2011

Edito

Chers amis de Colayrac-Saint Cirq,

A la faveur du dernier Conseil Municipal, ainsi que cela est indiqué dans le quatrième rapport, a été approuvé notamment le budget et ont été adoptés les taux de fiscalité communaux pour l'année 2011. Vous remarquerez que ceux-ci demeurent inchangés pour la quatrième année consécutive. La conjoncture économique défavorable du moment nous incite naturellement à ne pas peser davantage sur les comptes des ménages.

Pour autant nous avançons dans nos projets pour répondre le mieux possible aux besoins exprimés en particulier par les associations : locaux des « Aînés », du centre de loisirs pour les jeunes, bientôt un équipement socioculturel... Une gestion très attentive et rigoureuse de nos budgets nous le permet.

Permettez-moi d'ajouter par ailleurs que nous pouvons nous réjouir d'accueillir producteurs et autres commerçants dans le domaine alimentaire, qui ont souhaité remettre sur pied un marché hebdomadaire en notre commune.

Il est ouvert depuis le 6 mai, rendez-vous donc chaque vendredi matin entre 8^h30 et 12^h30, place Maurice Tisseraud devant l'église de Colayrac... et faites vos emplettes.

François Chelmeil



*Rendez vous le vendredi matin au marché de Colayrac de 8^h30 à 12^h30
Fruits, légumes, plats préparés, pizza, boucherie, charcuterie, épices, produits fermiers, miel, etc...*

Association
« noste garona »
Repas Champêtre
sur nos bords de Garonne
à Colayrac-St-Cirq
Dimanche 26 Juin à midi
Renseignements et réservations
06 72 88 64 58 ou 06 45 74 51 29

L'association « noste garona » organise le Dimanche 26 juin à midi, un repas champêtre sur les bords de Garonne, à la Cale. A partir de 10^h, des activités animeront les lieux (balades en calèche-peintres du dimanche - pétanque - initiation à la pêche pour enfants). Couverts et canotiers seront de sortie !



Un devoir de mémoire: Cette année à Colayrac, les 250 enfants de nos écoles René Cassin, St Cirq, Corne et maternelle ont effectué un travail de mémoire dans leurs écoles, celui ci s'est achevé par la commémoration du "8 mai 1945". Les enseignants, la municipalité avec la participation de l'association colombophile de Colayrac ont organisé une manifestation spécialement à leur intention le 6 mai place du monument aux morts, c'était une réplique de la cérémonie officielle suivie de lectures de textes choisis par les enfants, et lacher de pigeons. Belle manifestation avec la participation de tous, grands et et petits, merci.

Décisions du Conseil municipal du lundi 4 avril 2011

• Commune de LAFOX

Retrait de la Communauté des Communes des 2 Séounes (CC2S) et adhésion directe au Syndicat Mixte de Voirie d'Agen-Centre (SMVAC). Pour adhérer à la CAA, la commune de LAFOX a dû se désengager de la communauté des deux Séounes (CC2S) adhérente par ailleurs au SMVAC. Du même coup et afin de pouvoir continuer à bénéficier des services du SMVAC pour sa voirie, elle doit maintenant y adhérer à titre individuel.

Chaque commune membre, dont la nôtre, est invitée à se prononcer sur la modification du périmètre d'exercice de compétences du syndicat de voirie... modification à laquelle nous émettons un avis favorable.

• Enfouissement des réseaux France Télécom à « Sartre » et « Astens »

Dans la perspective du développement de l'habitat à « Sartre » et « Astens » (plus 6 maisons dans un avenir proche), il a été décidé le renforcement et l'extension du réseau d'électricité dans le secteur et l'enfouissement des lignes aériennes. Il est proposé d'en confier la maîtrise d'ouvrage au syndicat d'énergies et d'électricité (SDEE 47) qui devra coordonner l'opération de dissimulation des réseaux avec France Télécom.

• Demande de subvention au Conseil Général pour le festival des Musiques du Sud

Dans le cadre de l'organisation du « festival des Musiques du Sud » qui se déroulera les 18 et 19 juin 2011 à Colayrac-Saint Cirq, il est sollicité une subvention de 2 000 € au Conseil Général de Lot-et-Garonne, au titre de la « diffusion de spectacles professionnels ».

• Taux communaux de fiscalité locale 2011

Taxe d' « habitation » (TH)	8,05 %
Taxe « foncier bâti »	19,67 %
Taxe « foncier non-bâti »	82,36 %

Les taux sont inchangés depuis 2008

Ils demeurent parmi les plus faibles de la communauté d'Agglomération d'Agen.

• Fiscalisation de la contribution du SMVAC

Il est décidé d'arrêter les montants à fiscaliser au profit du Syndicat Mixte de Voirie d'Agen-centre (SMVAC) :

Contribution	100 853,30 €
Emprunts normaux	21 892,62 €
Emprunts exceptionnels	12 950,51 €
Total à fiscaliser en 2011 =	136 696,43 €

Il est également décidé de demander au SMVAC la réalisation d'un emprunt de 30 000 € remboursable sur 5 ans, et qui viendra alimenter la part travaux déposée par le syndicat au profit de notre commune.

• Budget primitif 2011

Se limitant aux chiffres essentiels,

le budget de fonctionnement prévisionnel pour 2011 s'équilibre en recettes et dépenses à 1 751 000 €.

S'agissant des dépenses, elles consistent pour l'essentiel en :

Charges à caractère général	377 700 €
Charges de personnel et frais assimilés	911 200 €
Autres charges de gestion	195 250 €

S'agissant des recettes, elles proviennent principalement des :

Impôts et taxes	1 129 500 €
Dotations, subventions	531 000 €

L'autofinancement est égal à 384 970 € résultat de

Marge brute de gestion provenant du budget de fonctionnement	+242 650 €
Remboursement capital des emprunts	- 81 680 €
Recettes d'investissement	+224 000 €

Le budget d'investissement pour 2011 est donc établi sur la somme de

384 970 €

En dehors des dépenses récurrentes obligatoires, les plus importantes sont la création des locaux pour le CLSH / René Cassin (prévu 150 000 € dont 56 000 à charge)

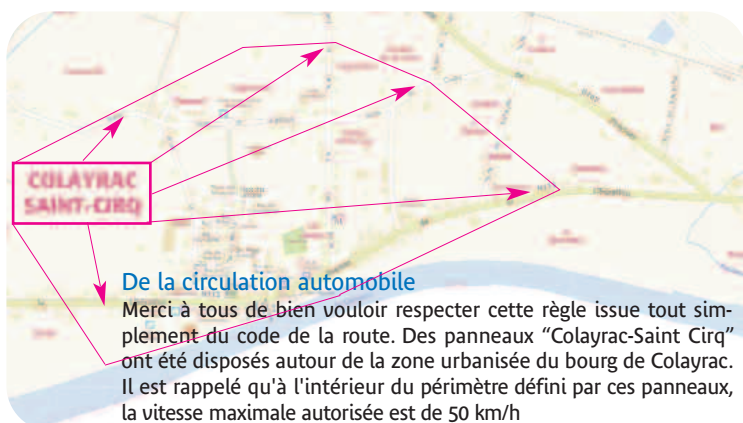
le dispositif de protection incendie que nous devons réaliser à hauteur d'Intermarché (60 000 €)

Questions diverses :

En réponse à l'« avis » demandé par l'Inspection Académique de Lot-et-Garonne relativement au projet de suppression d'un poste d'enseignant à l'école de Corne, le Conseil Municipal s'est prononcé contre cette mesure, attendu qu'il n'y a pas accord sur les chiffres prévisionnels de la rentrée 2011 avancés par l'Inspection Académique et les nôtres.

Nous sommes aujourd'hui conduits à réfléchir aux conséquences de cette mesure.

Vous pouvez consulter le compte rendu du Conseil Municipal dans son intégralité soit sur l'affichage à la mairie, soit en vous connectant sur notre site www.colayrac.fr



Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en avril, mai et juin 1995, doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie, durant le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans ou au cours des trois mois suivants. Ils doivent se présenter au secrétariat de la Mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

Pensez à venir à la mairie vous inscrire

sur les listes électorales à compter du mois de Septembre. Vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pensez à venir à la Mairie inscrire votre enfant

pour la rentrée 2011 - 2012. Vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile En cas de séparation ou divorce, vous munir du jugement de divorce ou de séparation.

ALSH : Les vacances d'avril viennent de se finir avec une grande fête à l'accueil de loisirs, avec cerceaux musicaux karaoké. Avant cela, la préparation d'une pièce de théâtre avec les 3/6 ans et les 7/13 ans, 2 sorties piscine, 1 journée sport au Centre Omnisports Jacques Clouché, et 1 sortie au Temple S/Lot, au royaume des nénuphars avec les petits à la recherche de maman grenouille et pour les grands, 1 aquarium à remplir. Des vacances sous le soleil avec plein de rire et de plaisir. Bravo à l'équipe d'animation.

Maintenant les vacances d'été approchent à grands pas, plein de sorties, plein de jeux et d'activités, plein de bonne humeur. Si vous voulez des renseignements, n'hésitez pas, contacter Eric au 06.77.17.92.58



De la voirie.

La municipalité consacre une partie importante de son budget à l'aménagement de sa voirie et des espaces publics. Un effort marquant y a été consenti ces dernières années.

Sans revenir sur la transformation radicale de la RD 813, que nous venons d'opérer dans la traversée du bourg de Colayrac, nous nous attachons également à maintenir notre réseau de routes – environ 32 km de voirie communale (V.C) et presque autant de chemins ruraux (C.R) dont une vingtaine carrossables – dans le meilleur état possible. Notre objectif est ici de permettre une bonne circulation des véhicules tout en préservant, étape par étape, des cheminements réservés aux piétons et cyclistes.

L'entretien de la voirie communale est quant à lui rappelons-le, confié au Syndicat Mixte de Voirie d'Agen Centre (SMVAC), qui assure donc l'exécution de nos programmes.

Le programme 2010 :

Voiries communales

- réparations des dégradations hivernales sur la plupart de nos voiries communales ;
 - réparation et enduit d'usure, route de Labarthe ;
 - travaux lourds de remise en forme route de Chadois ;
 - parkings : église de Colayrac, complexe sportif, rugby en bordure de RD 813, salle des fêtes ...
- ... pour un montant total d'environ 60 000 €

Chemins ruraux

- réprofilage goudronnage routes de St Jean de Vigouroux, Prieu, Calbas, Lasmurailles, Roc de Lapeyre ... ;
 - remise en forme chemin rural école de Corne ;
 - entretien bas-côtés et fossés ... ;
- ... pour un montant global d'environ 21 000 €

Programme 2011 :

Outre les opérations récurrentes d'entretien et de maintenance de notre réseau et celles plus marquées d'amélioration par tronçons de route, un projet majeur sera réalisé : l'aménagement de la route de Rabanel et de celle de Targebayle entre Rabanel et le rond point de l'école René Cassin, comprenant notamment l'enfouissement des lignes aériennes (EDF et France Télécom).

association " noste garona"

Une association a été créée en juin 2010 afin de valoriser, sur la commune de Colayrac Saint-Cirq, le patrimoine lié au fleuve GARONNE, à ses berges mais aussi à ses débordements ravageurs. Cet objet de valorisation se traduira, notamment, par la mise en œuvre d'actions répondant à trois objectifs :

- Contribuer à l'aménagement des berges de GARONNE sur le territoire de Colayrac Saint-Cirq, d'Agen à Saint Hilaire .
- Organiser des manifestations pour permettre à la population de mieux connaître ce fleuve indomptable et son histoire sur notre territoire.
- Participer et organiser des activités autour de l'ancien port « LA CALE » et du théâtre de verdure.

Pour répondre à ces objectifs et se donner les moyens d'associer tous ceux qui se sentent concernés par la vie et l'histoire de ce fleuve, une organisation a été définie:

- adhésion à l'association ouverte à tous : riverains-colayracais-hors commune
- création d'un comité de quartier des riverains de la garonne sur les questions qui touchent à leur quotidien et aux projets éventuels d'aménagement des bords de garonne.

membres du bureau de l'association "noste garona"

françoise OLIVIER -présidente-

martine ROUX -vice présidente-

brigitte DOUMENC -trésorière-

andrée DULIN -secrétaire-

martine DELBOS -secrétaire adjointe-

siège : 537 avenue de la libération- 47450 COLAYRAC -SAINT CIRQ

contacts : 06 45 74 51 29 / 06 72 88 64 58



Les manifestations et animations à Colayrac-Saint Cirq

- **Samedi 21 mai**
Dîner créole dansant organisé par le Comité de Jumelage à la salle des fêtes de Colayrac à partir de 20^h
Renseignements et réservations avant le 15 mai 2011 au 05.53.87.56.34 ou 05.53.66.00.51
 - **Dimanche 22 mai** Vide grenier à l'école R. Cassin de 7^h à 19^h
 - **Dimanche 22 mai**
Les Amis de Saint Cirq organisent une croisière touristique et gourmande sur la Baise
Rendez-vous devant la bibliothèque de St Cirq à 9^h.
 - **Dimanche 29 mai**
Vide grenier de 8^h à 18^h sur le terrain de boules organisé par la Pétanque Colayracaise
Réservations et renseignements au 06.22.65.68.20 – 2€ le mètre linéaire. Restauration sur place.
 - **Mercredi 1er Juin**
Spectacle de danse organisé par l'association Modern'Jazz à partir de 20^h30 à la salle des fêtes de Saint Hilaire de Lusignan
 - **Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin**
40 ans du RUGBY à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq
 - **Dimanche 5 juin**
Assemblée Générale du Basket à partir de 10^h au complexe sportif.
 - **Mardi 7 juin**
Body-rythme organisé par les Assistantes maternelles de 9^h à 12^h à la salle des fêtes de Colayrac
 - **Samedi 18 et dimanche 19 juin**
Festival des Musiques du Sud au stade de rugby
 - **Vendredi 24 juin**
Assemblée Générale du Foot à la salle des fêtes de Colayrac à partir de 18^h30
 - **Samedi 25 juin**
Fête des écoles de Saint-Cirq et Corne + spectacle école R. Cassin
 - **Dimanche 26 juin**
Assemblée Générale du Rugby à la salle des fêtes de Colayrac
 - **Dimanche 26 juin**
L'association « noste garona » organise le Dimanche 26 juin à midi, un repas champêtre sur les bords de garonne, à la Cale.
renseignements et réservations 06 72 88 64 58 ou 06 45 74 51 29
 - **Vendredi 24 juin**
 - **Vendredi 8 juillet**
 - **Vendredi 22 juillet**
 - **Vendredi 5 août**
 - **Vendredi 19 août**
 - **Vendredi 2 septembre**
- Marchés nocturnes « Repas d'été », organisés par l'association ACACIA
Cet été, à partir du 24 juin un vendredi sur deux
Place de l'Eglise à partir de 19^h

Bien vivre ensemble - Emploi du feu

Avec le printemps, nous entrons dans une période chaude de l'année qui se prolongera jusqu'au 30 septembre 2011, avec les risques de propagation de feu que l'on connaît. Il paraît utile de rappeler à cette occasion quelques prescriptions réglementaires (arrêté préfectoral n° 2004 – 350 – 2) :

Interdictions permanentes

- il est interdit notamment de brûler des ordures ménagères, que ce soit à l'air libre ou en incinérateur individuel.
- l'incinération des déchets non végétaux où que ce soit est formellement interdite.

Dispositions spécifiques entre le 15 mars et le 30 septembre inclus

l'incinération de déchets végétaux en tas dans les jardins est autorisée sous les réserves suivantes :

- il ne peut être procédé à l'incinération qu'entre le lever du jour et le coucher du soleil.
- le feu sera obligatoirement éteint le soir.

Débroussaillage

Tout propriétaire de terrains situés en zone urbaine délimitée par le POS (plan d'occupation des sols) est tenu de les débroussailler et de les maintenir en état débroussaillé.

vivre sans craindre les conséquences négatives du non respect de ces dispositions dépend du bon comportement de chacun.

Mairie de Colayrac - Saint Cirq

Rue des écoles

47450 COLAYRAC - SAINT CIRQ

Tel : 05 53 77 57 50

Fax : 05 53 67 66 24

courriel : contact@colayrac.fr

site internet : www.colayrac.fr

Dates de ramassage des encombrants

le 9 juin, le 28 juillet et le 11 août 2011

Pensez à appeler le 0800 77 00 47

une semaine avant la date du ramassage.